



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 1^{er} octobre 2025
CR N° 6**

Présent (es) : Mesdames VANEY Nolwenn - TORTORA Sandrine - HACENE Marie -
CHENAF Sandrine - COLLE BELTAI Valérie
Messieurs GILBERT Cédric - PALLARES Laurent - BOTTONI Pierre

Excusé (es) : Monsieur BOULLE Thomas
Madame CORMERAIS Martine

Invité : Monsieur MEON Ludovic

COURRIERS AUX CLUBS

RAPPEL : Afin que la COC traite vos demandes, merci d'envoyer un mail à la COC (5894000.coc@ffhandball.net) et copie au comité (5894000@ffhandball.net). La COC ne traitera aucune demande si elle n'a pas reçu un mail.

Merci aux clubs d'envoyer les FDME le dimanche avant 20h.

Merci aux clubs d'effectuer la mise à jour des bases de données des PC.

ALFORTVILLE : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -15 ans 2.

SAINT-MAUR : La COC prend note du désengagement de votre équipe -13 ans 3 F.

CRETEIL : La COC prend note du désengagement de votre SF.

CHEVILLY LARUE : La COC note de l'engagement de votre équipe – 11 F pour le 2^{ème} délayage

KREMLIN-BICETRE / ARCUEIL : La COC prend note de votre regroupement d'équipes en -15 ans G.

VILLENEUVE ABLON : La COC prend note de votre demande d'un délégué sur la rencontre du 11/10/2025.

TOURNOIS MINI-HAND

MAISONS-ALFORT	16 novembre 2025
IVRY	15 février 2026
ORMESSON	15 mars 2026
FONTENAY	22 mars 2026
BONNEUIL	19 avril 2026

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

DEPARTEMENTAL 1

L'équipe de Maisons-Alfort 2 devient Maisons-Alfort 3

Rencontre Entente Nogent – Le Perreux 3 / US Ivry HB 3 du 20 septembre 2025 :

IVRY : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Il s'agit du 3 forfait, votre équipe est donc forfait général. Le classement sera actualisé.

DEPARTEMENTAL 3

Rencontre US Créteil HB 4 / CHB Bry du 20 septembre 2025 :

CRETEIL : Le joueur ANZUINI Aymeric n'est pas autorisé à jouer en championnat départemental, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 13 ANS

POULE F

Rencontre US Ormesson / US Fontenay HB du 27 septembre 2025 :

FONTENAY : Vous avez fait jouer 2 joueurs non qualifiés à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

POULE BA

Rencontre ASM du Perreux / Villeneuve Ablon HB du 27 septembre 2025 :

VILLENEUVE ABLON : Vous avez fait jouer 1 joueur non qualifié à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 11 ANS

POULE A

Rencontre AS St Mandé HB 3 / AS St Mandé HB du 27 septembre 2025 :

ST MANDE : Officiel Responsable non majeur. Amende suit.

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB / CHB Bry du 27 septembre 2025 :

MAISONS-ALFORT : Numéros des joueurs manquant sur la FDME. Amende suit.

POULE B

Rencontre ES Sucy HB / AS St Mandé HB 2 du 27 septembre 2025 :

ST MANDE : Officiel Responsable non majeur. Amende suit.

POULE BA

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB 2 / Entente Plesséenne HB 2 du 27 septembre 2025 :

MAISONS-ALFORT : Pas d'officiel Responsable sur la FDME. Amende suit.

POULE BC

Rencontre CS Valenton / US Ivry HB 3 du 27 septembre 2025 :

VALENTON : Chronométrateur non qualifié à la date de la rencontre. Amende suit.

POULE BD

Rencontre HBC Choisy le Roi / HBC Cachan 2 du 27 septembre 2025 :

CHOISY LE ROI : FDME Vierge, merci de refaire l'export.

POULE BE

Rencontre US Créteil HB 3 / Thiais HBC 2 du 27 septembre 2025 :

CRETEIL : Vous avez fait jouer 1 joueur non qualifié à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

Rencontre ASM du Perreux / Réveil de Nogent HB 3 du 27 septembre 2025 :

LE PERREUX : Vous avez fait jouer 2 joueurs non qualifiés à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

PLUS DE 16 ANS

DEPARTEMENTAL 1

Rencontre HBC Choisy le Roi / CSA Kremlin Bicêtre du 20/21 septembre 2025 :

CHOISY LE ROI : La COC refuse votre demande de report, report qui avait été autorisé que pour la 1^{ère} journée.

MOINS DE 13 ANS

POULE D

Rencontre CA l'Hay les Roses HB / CSA Kremlin Bicêtre 2 du 27 septembre 2025 :

KREMLIN BICETRE : Vous avez fait jouer 1 joueuse non qualifiée à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 11 ANS

POULE C

Rencontre Entente St Maur -Joinville 2 / US Villejuif HB du 27 septembre 2025 :

VILLEJUIF : Officiel responsable A non qualifié à la date de la rencontre. Amende suit

La Présidente de la COC 94

Nolwenn VANEY



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (5800000.crl@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.